

FUSION DES GDS ET DES CHAMBRES D'AGRICULTURE : UNE FAUSSE BONNE IDÉE !

Ces derniers jours, les médias font écho du projet du Sénateur de Haute Loire, Laurent Duplomb, qui propose, dans le cadre de la loi de Finances 2025, de fusionner les GDS et les Chambres. C'est mettre en avant une méconnaissance totale du travail quotidien des GDS et de leurs élus de terrain. De par leur indépendance et leur impartialité, les GDS ne sont sous influence ni politique ni économique. Les actions que nous déployons sont définies avec nos partenaires (GTV, LDA, DDPP entre autres) strictement dans l'intérêt des éleveurs. Les débats vont avoir lieu dans le cadre des Assises du Sanitaire mises en place par la Ministre Gênevard. Semaine dernière, nous avons rappelé nos missions de surveillance, de prévention et de lutte au Député Philippe Fait, qui s'est engagé, comme l'ont fait précédemment le Président du Département Jean Claude Leroy, la Vice Présidente de la région Marie Sophie Lesne ou encore le sénateur Jean François Rapin, à soutenir le GDS au regard notamment de tous les combats gagnés depuis 70 ans avec l'éradication de la tuberculose, de la brucellose et de la fièvre aphteuse entre autres.

Valéry LECERF- Président du GDS

FCO & MHE

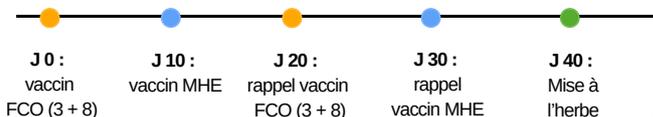


Protégez vos animaux avant la mise à l'herbe !

Pour limiter l'impact de ces maladies lors de la reprise vectorielle, la **vaccination complète des animaux est recommandée avant la mise à l'herbe** (FCO3, FCO8 et MHE).
Veillez à garantir l'immunité générale du troupeau (alimentation, parasitisme, continuer les vaccinations habituelles...).

Toutes les infos [ici](#).

Pour les bovins (à commencer au 01 mars) :



Risque de rupture de stocks de vaccins : n'attendez pas pour commander !

Attention, la FCO 8 et la MHE remontent du sud vers le nord.

AIDES FCO SURMORTALITÉS : A SOLLICITER AVANT LE 14 FÉVRIER !

Le guichet France Agrimer pour la prise en charge des mortalités liées à la FCO a été activé. Suite à la pression des OPA et notamment de GDS France, **les catégories éligibles ont été revues** : désormais tous les bovins morts entre le 05.08 et le 31.12.24, y compris les veaux, sont repris. Pour les ovins, le dispositif s'applique sur les animaux de plus d'un mois, au lieu de plus d'un an initialement !

Toutes les modalités (montants par catégorie d'âge, taux de référencement) ont été communiquées par mail aux élevages confirmés infectés jusqu'au 31.12.

Lien France Agrimer [ici](#)

LA MHE, QUÉSACO ?

La Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) cause les **mêmes symptômes que la FCO** et se transmet de la même façon. Elle peut induire jusqu'à **10% de mortalité** en élevage bovin ! Elle est actuellement présente dans le Sud et l'Ouest de la France, mais risque de se propager aux départements voisins au printemps.

FIÈVRE APTEUSE

Un foyer de fièvre aphteuse a été déclaré en Allemagne ce 10 Janvier dernier. Il concernait 14 buffles d'eau, tous viropositifs. Pour le moment, **l'origine de la contamination en Allemagne n'est pas connue.**

Néanmoins, les résultats à date des analyses conduites par les autorités allemandes sont rassurants !

- Pas de nouveau foyer détecté
- Pas de suspicion en cours



4D SERVICES - HYGIÈNE DES LITIÈRES : ESSAYEZ L'ACTISAN 360 !

Testé et approuvé par nos éleveurs, cet asséchant litière peut **absorber jusqu'à 11% d'eau en plus qu'un asséchant témoin** et compenser efficacement le manque de paille. Les composants du produit œuvrent à l'acidification de la litière en surface. Le pH diminue, favorisant l'installation des flores acidophiles contribuant à **réduire l'impact des germes pathogènes**. Il peut aussi **absorber jusqu'à 60% d'ammoniac en plus** ! Il agit comme une pompe à azote et retient l'ammoniac au niveau de la litière pour le relâcher, plus tard, dans le sol lors de l'épandage.

Convaincus ? Contactez notre filiale 4D services qui a négocié des conditions très préférentielles avec Timac Agro pour les adhérents GDS : 03.21.60.48.94

ERRATUM POUR LA PRISE EN CHARGE DES ANALYSES BESNOITOSE À

L'INTRODUCTION

Depuis le 01/01/2025, le dépistage est obligatoire lors de toute introduction de bovins dans votre cheptel.

Le coût de l'analyse est finalement **facturé directement au GDS.**

Aucune avance de votre part !

BVD : TROUPEAUX NON-CONFORMES

L'éradication de la BVD suit son chemin.

Il ne faut pas relâcher les efforts et les actions mises en place, depuis plusieurs années maintenant, dans le but d'assainir nos troupeaux.

Le dépistage de toutes les naissances reste aujourd'hui le premier levier pour **détecter au plus vite les animaux IPIs et les exclure du troupeau** pour enrayer rapidement la propagation de la maladie.

Il arrive que des naissances ne soient pas dépistées : prélèvements égarés, boucle cassée, charge de travail plus conséquente...

C'est la première cause de la modification du statut troupeau en BVD.

Dans ce cas, votre GDS vous en informe afin que vous puissiez régulariser la situation.

Si malgré nos multiples interventions (courriers, mails, appels téléphoniques), la situation reste inchangée, **le cheptel devient non-conforme et son dossier est pris en charge par la DDPP62**. C'est le cas de 16 cheptels dans notre département.

Il en est de même pour les cheptels qui ne réalisent pas leur prophylaxie (sans naissance) ou dont les IPIs ne sont pas éliminés dans les délais (15j).

OVINPIADES 2025



Le GDS a participé aux ovinpiades au GAEC de la Pierre Blanche à Louches **en qualité de JURY** ! Organisée par Innovin, cette journée a permis à deux champions de Picardie de décrocher leur place pour le SIA. Nous leur souhaitons bonne chance !



RESULTATS DES LGM Paratuberculose



Les résultats de Lait de Grand Mélange vous ont été envoyés par mail la semaine passée. Cette année, 21% des élevages ont un résultat positif contre 18% l'année passée. Cette légère augmentation peut être un signe de baisse d'immunité des troupeaux !

Ce résultat reste un indicateur de présence de la maladie.

Contactez nous pour connaître la marche à suivre. Un plan de lutte existe pour vous aider. Diarrhées, amaigrissement, baisse de production, sont des symptômes qui doivent vous alerter.

SECTORISATION DE L'EXPLOITATION La biosécurité à appliquer



La sectorisation de l'exploitation permet de différencier des zones afin d'adopter une gestion propre à chacune. Ce zonage a pour objectif de limiter les flux de pathogènes, donc leur transmission (introduction, circulation dans l'exploitation, contamination de l'environnement et/ou Homme). L'ensemble de nos conseils se trouvent sur notre nouvel exemplaire du trimestriel régional biosécurité [ici](#).



FORMATIONS BIOSECURITE : prenez date ici !

Pour les formations **biosécurité**, un lot de panneaux vous sera offert en partenariat avec la région Hauts de France.

- ✓ **Mars 2025 (date à venir) : Biosécurité appliquée aux avortements - Fruges**
- ✓ **27/03/2025 : Biosécurité appliquée à la paratuberculose - St Omer / Lumbres**

Des places sont encore disponibles, contactez-nous !



Retour sur les formations passées



Santé du Veau laitier, le 14 Janvier

Après une matinée à revoir la théorie sur les fondements de la bonne santé des veaux laitiers, nous avons été accueillis à la SCEA DU MONT DE GOURNAY pour la visite de leur exploitation.



Boiteries et Parage, le 23 Janvier

Carton plein ! 20 personnes se sont formées aux maladies du pied et à la pratique du parage. Merci au GAEC de la Grangette pour son accueil.



Biosécurité appliquée aux maladies respiratoires, le 30 Janvier

La théorie de la biosécurité a été approfondie toute la matinée. L'après-midi, nous avons été accueillis au GAEC des Manoirs à Parenty, avant d'aborder les maladies respiratoires avec 11 éleveurs !



Nous remercions chaleureusement les éleveurs ayant participé à ces formations, les éleveurs qui nous ont accueilli et les vétérinaires pour leur investissement.



Votre GDS a à cœur de permettre à chaque éleveur de pouvoir se former auprès d'intervenants compétents. Notre partenariat avec le GTV62 le permet grâce aux vétérinaires ruraux présents sur notre département. Ainsi, bénéficiant du fonds Vivéa, **ces formations sont intégralement prises en charge (0€ à charge de l'éleveur - hors frais de repas)**.



Le 22 janvier, et conformément à ses statuts, votre GDS a procédé aux élections de son Bureau. Mr Valéry Lecerf a été reconduit à la présidence et sera épaulé de 10 autres éleveurs.

N'hésitez pas à les contacter autant que de besoins !

Chaque commission est composée de plusieurs éleveurs, vétérinaires, laboratoires.

La DDPP62 peut être associée aux travaux de commission, comme celle des "Maladies Réglementées (dont IBR & BVD)".

Elle est représentée par un(e) **Président(e) de Commission** et une **Référente Technique**

<p>VICE-PRÉSIDENT</p>  <p>Laurent NAYET Eleveur de bovins lait et porcs PREDEFIN (TERNOIS-OUEST)</p> <p>Commission "Zoonoses & Biosécurité" Marine COLPART</p>	<p>PRÉSIDENT</p>  <p>Valéry LECERF Eleveur de bovins et ovins viande CAVRON-ST-MARTIN (PAYS DE MONTREUIL)</p> <p>Commission "Petits-Ruminants" Camille TOP</p>	<p>VICE-PRÉSIDENTE</p>  <p>Betty TOURRET Eleveuse de bovins lait et caprins AUDRESSELLES (BOULONNAIS)</p> <p>Commission "Maladies Réglementées dont IBR et BVD" Monique BOEUF & Camille TOP</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>SECRETAIRE</p>  <p>Guillaume DEROLLEZ Eleveur de bovins lait RUMILLY (HAUT PAYS)</p> <p>Section équine Alexandra GEORGES</p>	<p>SECRETAIRE ADJOINT</p>  <p>Herve BARDE Eleveur de bovins lait et viande VACQUERIE ET ERQUIÈRES (TERNOIS OUEST)</p> <p>Commission "Paratuberculose" Marine COLPART</p>	<p>TRESORIERE</p>  <p>Hélène HEUMEL Eleveuse de bovins lait et porcs BOISDINGHEN (HAUT PAYS)</p> <p>Commission "Financière & Sociale"</p>	<p>TRESORIER ADJOINT</p>  <p>Jean-François DURIEZ Eleveur de bovins lait DIÉVAL (TERNOIS OUEST)</p> <p>Commission "Besnoitiose" Camille TOP</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>MEMBRE</p>  <p>Nathalie POYER Eleveuse de bovins viande HERLY (HAUT PAYS)</p> <p>Commission "Santé du Veau" Alexandra GEORGES</p>	<p>MEMBRE</p>  <p>Thierry DUFOUR Eleveur de bovins lait et viande SUS ST LÉGER (TERNOIS EST)</p>	<p>MEMBRE</p>  <p>Didier DEVULDER Eleveur de bovins lait et viande MERCK ST LIÉVIN (HAUT PAYS)</p> <p>Commission "Avortements & Maladies respiratoires" Audrey ROBIEU</p>	<p>MEMBRE</p>  <p>Mathieu BETHENCOURT Eleveur de bovins et ovins viande REBREUVE RANCHICOURT (BÉTHUNOIS)</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------